

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°1 - Affaire n°21S0030- Interventions diverses sur Patrimoine arboré de la Commune de Villeneuve D'Ascq - Lot 5 prestations urgentes - Ajout de prestations

N° : VA_DEC2025_922
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L.2194-1-2°, R.2194-2 et R.2194-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société EURL LALAUT-SMDA située à WAHAGNIES (59261), titulaire du lot 5 prestations urgentes du marché n°21S0030 Interventions diverses sur le patrimoine arboré de la commune de Villeneuve d'Ascq, afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant initial du marché : 60 000 € HT

Avenant 1 : 5 000 € HT représentant une hausse de 8,4%

Nouveau montant du marché : 65 000 € HT

Imputation budgétaire : 61521 823 2.2.1

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.2.1 Entretien des espaces verts

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 10 décembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-216136-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 10 décembre 2025

